



Introduction

1. Apple Canada Inc. (« **Apple** ») a le plaisir de présenter ces commentaires dans le cadre de la consultation du groupe de travail sur l'avenir de l'industrie audiovisuelle au Québec. Les commentaires d'Apple se concentrent sur trois domaines : le besoin de flexibilité en ce qui concerne les entreprises en ligne, les incitations à la production par l'industrie audiovisuelle québécoise et la promotion et la découvrabilité des programmes québécois.
2. Apple exploite et a établi au Canada, y compris au Québec, l'application Apple TV, qui permet aux clients d'acheter et de louer des films et des émissions de télévision, de s'abonner aux chaînes d'Apple TV (des chaînes vidéo à la demande exploitées par des tiers) et de s'abonner à Apple TV+ (un service de streaming axé sur la diffusion de films, séries et spectacles originaux Apple à un public mondial), le tout en un seul endroit. Ces services constituent une partie appréciée et populaire du paysage médiatique québécois, offrant aux Québécois un catalogue vaste et diversifié de contenu québécois et international, tout en mettant en valeur des programmes, des artistes et des créateurs du Québec de manière à permettre aux Québécois non seulement de se voir et d'entendre leurs propres histoires chez eux, mais aussi d'offrir aux artistes et créateurs québécois la possibilité de bénéficier du succès de ces histoires dans un écosystème et sur une plateforme accessibles à l'échelle mondiale.

Toute mesure gouvernementale devrait être flexible

3. Apple estime qu'adopter une approche modérée en matière de politiques gouvernementales est le meilleur moyen d'atteindre les objectifs de promotion d'un environnement propice à la découverte et à l'émergence des idées les plus innovantes, ainsi que des meilleurs créateurs et talents.
4. Apple reconnaît que le marché francophone au Canada est distinct du marché anglophone. Dans cette optique, Apple s'engage à répondre aux besoins spécifiques des deux marchés, en fournissant des services adaptés aux goûts de chacun d'entre eux, y compris au Québec.

5. Compte tenu de la très grande variété de modèles d'affaires en ligne, la flexibilité de toute mesure réglementaire est d'une importance capitale afin que les entreprises en ligne puissent prospérer et innover, au bénéfice des Québécois et des créateurs et artistes québécois.
6. Des mesures qui offrent aux entreprises en ligne la flexibilité de contribuer à l'industrie audiovisuelle québécoise de plusieurs façons - comme la reconnaissance de leurs contributions éditoriales et des fonctions de découvrabilité - inciteront les entreprises en ligne à s'approvisionner en contenu québécois et à faciliter l'accès des créateurs à un public québécois, canadien et international. En effet, Apple prend déjà ces mesures en l'absence d'exigences gouvernementales, démontrant ainsi que de telles relations sont importantes pour maintenir des services pertinents au niveau local. Étant donné que cette dynamique synergique qui bénéficie autant aux Québécois qu'aux services tels que ceux d'Apple existe déjà, les gouvernements devraient veiller à ne pas perturber ce qui fonctionne et devraient reconnaître les avantages que les approches flexibles et axées sur le marché apportent déjà.

Incitatifs à la production de l'industrie audiovisuelle du Québec

7. Apple a déjà contribué au succès de nombreux artistes et créateurs québécois en faisant la promotion de leurs œuvres et en les rendant disponibles sur ses services. L'application Apple TV offre également aux distributeurs et aux studios une plateforme leur permettant de rendre le contenu québécois disponible à un public mondial.
8. L'équipe Vidéo d'Apple Canada participe régulièrement à des festivals de films locaux tels que le festival de cinéma francophone de Montréal Cinemania, le Festival du Nouveau Cinéma et le Gala Québec Cinéma¹ dans le but d'y découvrir en premier les meilleurs nouveaux contenus et de comprendre comment mettre en avant et promouvoir ces contenus sur l'application Apple TV.

¹ L'équipe Vidéo d'Apple Canada participe également au TIFF, un festival important pour le lancement de contenu québécois.

9. Depuis son lancement en novembre 2019, Apple TV+ a réalisé d'importants investissements dans le développement, la production et la postproduction au Canada pour différents types de contenus, des fictions (comme « Jour noir ») aux contenus pour enfants et familles (comme les nouvelles histoires des *Peanuts* en partenariat avec Wildbrain). Ces initiatives reflètent les efforts croissants d'Apple pour impliquer les auteurs, réalisateurs, compositeurs, acteurs, animateurs, équipes, sociétés de production et de post-production, ainsi que les fournisseurs liés à la production. Par exemple, la série Apple TV+ « *The Last Frontier* » a été filmée au Québec pendant cinquante-huit semaines et la production a créé des milliers d'emplois pour les talents, l'équipe et les fournisseurs québécois. Pour nos productions au Canada, Apple et ses partenaires de production tiers profitent des incitatifs fiscaux applicables à la production dans la mesure où elles sont appropriées à chaque production spécifique, y compris celles qui sont disponibles au Québec. Les incitatifs fiscaux sont une considération commerciale et constituent l'un des nombreux facteurs qui entrent en ligne de compte lorsque nous décidons de l'endroit où nous allons filmer ou produire.

Promotion et découvrabilité des contenus audiovisuels québécois

10. Apple a joué un rôle important dans la promotion et la découverte du contenu vidéo québécois auprès des Québécois et d'un public international plus large. Apple prend le marché québécois très au sérieux et a ouvert un nouveau bureau à Montréal au début de 2020, ce qui renforce son implication dans le divertissement et la culture non seulement au Québec, mais aussi dans la communauté francophone à travers le Canada.
11. Les Québécois s'attendent et méritent d'être servis avec du contenu sélectionné et adapté à leurs goûts. C'est pourquoi Apple a embauché des professionnels locaux pour remplir deux fonctions essentielles au Québec : exploiter ses services sur le plan éditorial et développer et gérer les relations avec les fournisseurs de contenu locaux. L'équipe d'Apple est composée de Canadiens anglophones et francophones qui ont l'expérience et la connaissance du marché et du contenu. Ils sélectionnent les contenus les plus pertinents pour les Québécois et veillent à ce que les contenus d'intérêt canadiens et québécois soient toujours bien visibles sur l'application TV. Cette présence québécoise sur chaque service

est enrichie par l'expérience, la perspicacité et la sensibilité culturelle profondément québécoises apportées à ces fonctions par l'équipe locale d'Apple.

12. Apple s'est toujours engagée à rendre une variété de contenus, y compris des contenus québécois et d'autres contenus en langue française, découvrables et accessibles aux consommateurs. Cette approche est non seulement fondamentale pour la contribution d'Apple à l'identité culturelle du Québec, mais elle est aussi une bonne affaire.
13. Parce que l'application Apple TV met à disposition une gamme diversifiée d'offres sur une seule plateforme, elle offre aux consommateurs un plus grand choix et une meilleure capacité à découvrir la programmation qu'ils souhaitent regarder, ainsi qu'une plus grande flexibilité quant à la façon dont ils peuvent accéder à ce contenu. L'application Apple TV permet ainsi aux clients québécois de choisir de s'abonner, de louer ou d'acheter les programmes qu'ils aiment, et de regarder gratuitement certains contenus promotionnels. Le contenu en langue française est mis en vedette tout au long de l'année dans le cadre de campagnes régulières avec des sections dédiées, telles que Nous-Made et Création du Québec, et chacune de ces sections dédiées comprend des sections pour la famille et les jeunes.
14. Les services de diffusion en continu continuent d'évoluer et de se développer et présentent des caractéristiques différentes de celles des médias traditionnels. Les services de diffusion en continu offrent un accès démocratique à un vaste catalogue de contenus, ce qui permet une distribution et un accès au contenu beaucoup plus larges que ceux d'un diffuseur traditionnel. Les services de diffusion en continu donnent à de nombreux artistes et créateurs locaux la possibilité d'entrer en contact avec des fans québécois, canadiens et internationaux, car le concept d'espace de stockage limité - applicable aux diffuseurs traditionnels - ne s'applique pas aux services de diffusion en continu en ligne. Et contrairement aux radiodiffuseurs traditionnels, les clients ont le plein contrôle pour choisir le contenu qu'ils préfèrent et le regarder n'importe où et n'importe quand, sans devoir s'en remettre à une entreprise de programmation.

15. Sur l'application Apple TV, Apple soutient fortement la programmation en langue française. Il est primordial que tout régime réglementaire prenne en considération tous les efforts et initiatives significatifs que les entreprises en ligne font déjà pour soutenir la prééminence et la découvrabilité de ces programmes.
16. L'application Apple TV offre une visibilité claire et une promotion active du contenu québécois. L'équipe vidéo basée à Montréal s'est engagée à fournir un soutien éditorial amplifié au contenu québécois à travers l'application Apple TV, non seulement au moment de la sortie du contenu, mais sur une base continue grâce à l'accent mis par Apple sur l'expansion du catalogue. L'un des objectifs d'Apple pour l'application Apple TV est d'offrir une expérience riche aux consommateurs afin de leur permettre de découvrir des contenus québécois nouveaux et classiques de différents genres.
17. L'application Apple TV améliore également l'expérience du consommateur pour permettre aux Québécois de trouver le contenu canadien qu'ils recherchent et qui répond à leurs intérêts spécifiques y compris leurs préférences linguistiques. Par exemple, grâce à son interface conviviale et intuitive, Apple s'engage à faire en sorte que les consommateurs puissent naviguer dans l'application dans une section dédiée au contenu francophone sur l'Apple TV appelée « À regarder en français ». Cette section propose aux clients des films et des programmes télévisés en français, y compris une section dédiée aux films et séries les plus récents et les plus populaires du Québec.
18. Toute mesure gouvernementale devrait donc prendre en compte tout le travail pertinent que les entreprises en ligne font déjà pour promouvoir les créateurs et les artistes québécois. Apple reconnaît le défi que représente la mesure d'initiatives intangibles, telles que le soutien à une programmation diversifiée et inclusive, qui sont extrêmement pertinentes pour la capacité des entreprises en ligne à se connecter avec différents groupes d'intérêt au sein de l'audience québécoise. Au contraire, l'imposition d'exigences normatives peut non seulement freiner l'innovation dans un marché dynamique et concurrentiel, mais aussi mettre en péril la créativité et le choix des consommateurs.

Conclusion

19. Apple apprécie l'opportunité de fournir ces commentaires à la consultation. Les entreprises en ligne comme Apple soutiennent déjà l'industrie audiovisuelle québécoise et font la promotion et la découverte de la programmation québécoise. Apple le fait sur une base volontaire d'une manière qui reflète son engagement envers les créateurs québécois et son propre mandat de gestion d'une entreprise productive. Apple est heureuse de poursuivre cette discussion avec le gouvernement, dans le cadre de cette consultation et à l'avenir.

Fin du document